



## COMPTE RENDU DE LA CAPL DE MUTATIONS DES CADRES A MOUVEMENT DU 1ER SEPTEMBRE 2019

La CAPL s'est déroulée le 25 juin 2019 sous la présidence de M GIROUDET, DDFiP. Étaient présents les élus CFDT (1 siège), SOLIDAIRES (1 siège) et FO (1siège).

En l'absence de déclaration liminaire, nous avons abordé l'ordre du jour.

1/ Approbation des PV des CAPL de 2018 soit 3 PV. :

**Les 3 OS ont voté pour.**

2/ Examen du mouvement des inspecteurs au 1<sup>er</sup> septembre 2019 :

Pour mémoire la CAPL ne se prononce que sur les collègues ayant déposés une fiche de vœux à savoir les collègues affectés dans le département suite à la CAPN (provenance d'un autre département, changement de RAN et/ou spécialité) ou ceux désirant changer de structure à l'intérieur de leur RAN.

Les souhaits des ALD et les mouvements internes aux services de direction ne sont abordés que pour information.

19 fiches de vœux ont été examinées. Le mouvement n'appelle pas d'observation particulière. Les règles de mutations ont été respectées et seuls 3 collègues n'ont pas eu leur premier choix par indisponibilité du poste demandé (soit il n'y avait pas de départ soit un collègue plus ancien a eu le poste).

Toutefois, dans le cadre des détachements à l'initiative de l'administration, nous sommes intervenus sur un dossier pour lequel la direction a été dans l'incapacité de préciser le positionnement exact de la personne concernée puisque placée à cheval sur deux missions. Lors des échanges soutenus, nous avons demandé une interruption de séance car nous nous sommes retrouvés en désaccord sur le sujet avec l'une des OS.

**Nous nous sommes abstenus** en précisant qu'autant nous soutenions les détachements " sociaux " à l'initiative des agents dans le cas de situations complexes autant nous ne cautionnons pas les détachements à l'initiative de la direction qui s'apparentent depuis quelques années à " les chefs de services font leurs marchés ". Rappelons que les situations de détachement trop longues viennent bloquer un poste au niveau national et par conséquent déstabilisent les services.

Nous sommes également intervenus sur le dossier d'un ALD.

### 3/ Points divers :

Le TAGERFIP est rempli dans l'ensemble des unités Les seuls déficits présents correspondent aux temps partiels qui ne sont plus compensés depuis plusieurs années.

Nous avons été surpris par la forme de cette CAPL qui bien souvent s'est apparentée à un CTL. En effet le président de séance est régulièrement sorti des affectations pour bifurquer sur des sujets techniques comme le contrôle fiscal, la réorganisation de la direction ou les intérim de services. Nous ne pouvons qu'être perplexe quant à la méthode....Gageons que ce ne soient que des ratés au démarrage.,,,

Enfin le président a précisé qu'en tant que DDFiP, il souhaitait vivement que les EDR soient polyvalents et opérationnels sur l'ensemble des missions ! Sur ce sujet aussi, nous ne pouvons qu'être dubitatifs...

Vos élus locaux FO-DGFIP 68

Fabien BONISCHO (titulaire)

Mathilde LANG (suppléante)

**À vos côtés au quotidien, n'hésitez pas à nous contacter !**